



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Saint-Alexandre-de-Kamouraska souhaite répondre à la croissance et préparer l'avenir du développement immobilier

Saint-Alexandre-de-Kamouraska, le 5 mai 2026 - Le conseil municipal de Saint-Alexandre-de-Kamouraska amorce une nouvelle étape de son développement en affirmant sa volonté de se doter d'une vision stratégique à long terme en matière de développement immobilier résidentiel, de multilogement et industriel.

Cette réflexion découle d'une volonté du conseil municipal de répondre concrètement aux besoins de croissance et de structurer le développement à long terme. Une municipalité habitée, dynamique et en évolution constitue un levier essentiel pour le maintien des services, la santé financière municipale et le développement économique local.

Selon les projections démographiques, Saint-Alexandre-de-Kamouraska devra accueillir 197 nouveaux logements d'ici 2040, ce qui représente l'arrivée de 361 nouveaux citoyens, soit une augmentation de la population de 15,8%. Ces données confirment l'importance pour la municipalité de planifier dès maintenant un développement immobilier structuré et cohérent afin de répondre adéquatement aux besoins futurs de la communauté.

Des investissements structurants sont déjà en cours pour soutenir cette croissance, notamment la modernisation des infrastructures d'eau potable. Une mise à jour des infrastructures d'eaux usées est également planifiée afin de répondre aux débits supplémentaires liés au développement à venir.

Le conseil municipal souhaite favoriser une diversité de logements adaptée aux besoins de la population, comprenant les familles, les jeunes adultes et les aînés. Cette orientation permet d'accueillir de nouvelles familles, de retenir les jeunes souhaitant s'établir et d'assurer une continuité générationnelle essentielle au dynamisme de la communauté.

Dans cette perspective, deux projets de développement multilogements se concrétisent à Saint-Alexandre-de-Kamouraska, en 2026, soit un projet de 12 logements situé sur la route 289 et un projet de 6 logements situé sur l'avenue du Foyer, tous deux déjà en phase de mise en location.

Cet engagement se traduit par la collaboration de promoteurs dont la contribution est essentielle afin de répondre aux besoins actuels et futurs de la population.

Ces projets s'inscrivent aussi dans une approche de développement à l'échelle humaine, respectueuse de l'identité locale, favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle, tout en limitant l'étalement urbain. Une attention particulière est également portée à la protection des milieux naturels et agricoles, au développement écoresponsable et à la promotion de la vie de proximité.

Un développement réfléchi et structuré contribue à soutenir les commerces et services locaux, à stimuler l'emploi, à attirer de nouveaux entrepreneurs et à renforcer l'économie locale. Il permet aussi d'investir dans les infrastructures collectives, de maintenir et d'améliorer les services municipaux, tout en limitant la pression fiscale sur les citoyens.

-30-

Source :

Marie-Christine Perron, Responsable des communications
418 495-2440 poste 253
mc.perron@sadk.ca